



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

22017162

Déposé / Reçu le

31 JAN. 2022

au greffe du Tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0628 848 723

Nom

(en entier) : ALGONQUIN MANAGEMENT PARTNERS

(en abrégé) : AMP

Forme légale : SOCIETE ANONYME

Adresse complète du siège : AVENUE LOUISE 523 - 1050 BRUXELLES

Objet de l'acte : Démissions-nominations d'administrateurs

Extrait du procès-verbal de l'AGE du 15 décembre 2021

1. L'assemblée acte la démission de Monsieur Frédéric de Brem et de Monsieur Jonathan Harris de leur fonction d'administrateur.

Décharge pleine et entière leur sera accordée lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2022.

2. L'assemblée décide à l'unanimité de les remplacer au sein du Conseil d'Administration par Monsieur Laurent Dubos et Monsieur James MacNamara.

Le mandat des administrateurs ainsi nommés sera exercé à titre gratuit et s'achèvera après l'Assemblée Générale Ordinaire se tenant en 2027.

3. A l'unanimité l'assemblée générale charge la société TMA INTERNATIONAL SA, Boulevard Saint-Michel 125, à 1040 Bruxelles, représentée par Monsieur Jean-Christophe Cardon de Lichtbuer, Administrateur Délégué, avec pouvoir de subdélégation, de faire procéder aux formalités de publication de la présente décision auprès du Moniteur Belge et de la Banque Carrefour des Entreprises.

TMA International
Jean-Christophe CARDON
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/02/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).